

Nakoya

**Conditions Générales de Vente
Prestations d'accompagnement
Coaching**

Version Professionnels

Edition de Mai 2024

Sommaire

1	A propos.....	3
2	Définitions	3
3	Introduction	3
4	Contractualisation	3
5	Délai de rétractation.....	4
6	Tarifs	4
7	Conditions de règlement	4
8	Modalités d'exécution	5
9	Résiliation	5
10	Litiges et réclamations	5
11	Droit applicable.....	5
12	Responsabilité.....	6
13	Confidentialité	6
14	Propriété intellectuelle.....	6
15	Publicité	7
16	Recueil et traitement des données personnelles	7
17	Code de déontologie	7
18	Divers.....	8

1 A propos

Nakoya.
S.A.S. au capital de 1.000 €.
R.C.S. Villefranche - Tarare.
159 Route de Lyon 69380 Lozanne.
SIRET : 948 149 034 00019.
APE : 9609Z.
T.V.A. Intracom : FR05948149034.

Représenté par Jeremy PELISSOU en qualité de Président.

Les présentes CGV décrivent les principes généraux de vente des prestations d'accompagnement de coaching aux professionnels.

Les clauses particulières décrites dans les offres souscrites et contrats spécifiques approuvés, prévalent aux présentes CGV, notamment si celles-ci viennent en conflit avec les présentes.

2 Définitions

CGV : Conditions Générales de Vente.

Le client : Professionnel unique à la fois commanditaire et bénéficiaire des prestations de coaching. Désigne également la société cliente dans son ensemble ou encore l'ensemble des parties-prenantes dans le cadre d'accompagnement tripartite.

Le commanditaire : Professionnel de la société cliente qui commande les prestations.

Le bénéficiaire : Le ou les professionnel(s) de la société cliente qui bénéficie(nt) des prestations d'accompagnement.

Le coach : Professionnel qui exécute les prestations de coaching.

3 Introduction

Pour les professionnels, Nakoya propose des prestations d'accompagnement et de coaching, individuel ou de groupe.

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les prestations à destination des professionnels et leur sont systématiquement mises à disposition. Ainsi chaque contrat implique l'adhésion pleine, entière et sans réserve aux présentes CGV et prévalent sur tout autre document client. Toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut prévaloir sur les présentes CGV. Le client s'engage à respecter les présentes CGV.

4 Contractualisation

Les prestations d'accompagnement longue durée font l'objet d'un contrat bipartite (entre le client et Nakoya) ou tripartite (entre le commanditaire, le bénéficiaire et Nakoya) spécifique signé après la première séance dite préliminaire. Celui-ci reprend, sans s'y limiter, l'ensemble des termes, conditions, prix, engagements et responsabilités qui régissent la relation commerciale entre les parties.

Pour l'ensemble des prestations, les présentes CGV sont pleinement applicables, hors dispositions contraires faisant l'objet d'une contractualisation spécifique.

5 Délai de rétractation

En vertu de l'article L121-16-1 du Code de la Consommation, le client bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du contrat, à la condition exclusive que les trois conditions suivantes soient entièrement respectées :

- Le contrat doit être conclu hors établissement.
- L'objet du contrat ne doit pas entrer dans le champ d'activité principale de l'entreprise.
- Le nombre de salariés de l'entreprise doit être inférieur ou égal à cinq.

Une commande doit être émise par le client avant tout démarrage de prestation de la part de Nakoya.

Le contrat de coaching est à transmettre signé, au plus tard au démarrage de la première séance faisant suite à la séance préliminaire.

Il est convenu que le contrat de coaching ne pouvant être rédigé et signé avant la réalisation de la séance préliminaire, celle-ci est pleinement due par le client si réalisée.

Toute prestation entamée au cours du délai de rétractation met fin à celui-ci en vertu de la loi.

6 Tarifs

Les tarifs des prestations sont communiqués par devis au client sur demande, après identification des éléments d'intervention préalables par Nakoya (champ d'application, besoin, objectifs...).

La commande par le client vaut acceptation du prix associé au devis.

Les tarifs sont exprimés en Euros (€) H.T.

Les tarifs peuvent être révisés sans préavis pour toute nouvelle prestation d'accompagnement.

Dans ce cas, les prestations déjà initiées et contractualisées resteront au prix initialement fixé jusqu'à leur complète exécution.

7 Conditions de règlement

Le règlement s'effectue par virement bancaire à 30 jours nets.

Sauf stipulations contraires, Nakoya facturera au client les prestations selon l'échéancier suivant :

- 50 % lors de la signature du contrat.
- 25 % à mi-accompagnement.
- 25 % à l'issue de l'accompagnement.

Le coach se réserve le droit de reporter ou d'annuler la séance en cas de non-paiement.

Toute séance dont l'annulation ou le report n'est pas notifié au minimum **72 heures à l'avance** sera pleinement due.

8 Modalités d'exécution

Chaque séance de coaching dure au maximum 1 heure 30 minutes, hors offre spécifique dont la durée sera précisée.

Tout retard du bénéficiaire sera déduit de la durée totale de la séance programmée.

La fréquence des séances est déterminée à l'issue de chaque séance selon les disponibilités des parties et les besoins propres à la réussite de l'accompagnement.

Selon l'accord pris entre le coach et le bénéficiaire ainsi que les besoins liés au succès de l'accompagnement, les séances pourront se dérouler en distanciel par Visio ou en présentiel dans un lieu convenu entre les parties, incluant les locaux du client.

Les déplacements et frais de vie du coach peuvent être soumis à tarification complémentaire au-delà d'un rayon de 30 KM du siège social de Nakoya. Dans ce cas, le montant sera précisé dans l'offre commerciale remise au client.

Dans le cas d'un accompagnement longue durée, une séance préliminaire ainsi qu'une séance de clôture sont obligatoirement réalisées, et ce quel que soit le nombre de séances convenu avec le client.

Dans le cas d'une contractualisation tripartite, une séance préliminaire et une séance de clôture en sus sont obligatoirement réalisées.

9 Résiliation

En cas de souhait non équivoque du bénéficiaire de stopper l'accompagnement avant son terme prévu, la séance de clôture sera obligatoirement réalisée.

La commande engage le client. Un ajustement de la prestation peut être envisagé sur accord explicite de Nakoya. A défaut, la prestation sera considérée comme ayant été entièrement réalisée et la commande due dans son intégralité.

10 Litiges et réclamations

En cas de réclamation, le client est invité à faire part de sa demande à contact@nakoya.fr ou via le formulaire [Contact du site nakoya.fr](#).

Un règlement à l'amiable des litiges sera privilégié.

A défaut, en cas de désaccord persistant, les tribunaux de l'ordre judiciaire dont dépendent Nakoya seront compétents pour traitement du litige, quel que soit la domiciliation du client.

11 Droit applicable

Nakoya est une société française, soumise au droit Français.

Les documents, incluant les présentes CGV, sont rédigés en Français, et prévaudront juridiquement sur tout autre document traduit dans une autre langue.

12 Responsabilité

Nakoya décline toute responsabilité pour les décisions professionnelles et personnelles du bénéficiaire durant la période de l'accompagnement et successivement.

Le bénéficiaire reste à chaque instant maître et responsable de ses décisions prises, et des conséquences, directes ou indirectes, qui en découleraient.

Le commanditaire comprend que l'accompagnement peut aboutir à des décisions du bénéficiaire non anticipées initialement, tel que (sans s'y limiter) la démission du bénéficiaire.

13 Confidentialité

Le contenu des séances est confidentiel et le secret professionnel s'applique.

Les données et informations relatives aux séances du bénéficiaire sont strictement confidentielles et seront utilisées uniquement dans le cadre de l'accompagnement. Elles ne seront à aucun moment et pour aucun motif, divulguées à des tiers, y compris et sans s'y limiter, le commanditaire, les collaborateurs ou l'entreprise du bénéficiaire.

14 Propriété intellectuelle

Tous les documents, remis, utilisés ou mis à disposition au cours de l'accompagnement constituent des œuvres originales et sont à ce titre protégés par la propriété intellectuelle et le copyright.

Toute reproduction, représentation, utilisation, diffusion, publication, modification, totale ou partielle est interdite.

En conséquence, le client s'interdit de transmettre, diffuser et plus généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents.

Ils ne peuvent en aucun cas être revendus ou mis à la disposition du public ou d'un tiers sous quelque forme que ce soit, y compris électronique.

Tout bien matériel, intellectuel, ou autre, faisant l'objet d'un transfert de propriété vers le client dans le cadre des prestations, reste sous la propriété exclusive de Nakoya jusqu'à paiement complet du prix.

15 Publicité

Nakoya se réserve la possibilité de faire état du nom du client à titre de référence sur ses canaux de communication, ses propositions ou encore ses références commerciales.

16 Recueil et traitement des données personnelles

Le coach peut être amené à prendre des notes lors des séances, à son usage exclusif, pour le suivi de l'accompagnement.

Dans le cadre de la supervision du coach, Nakoya pourra, sur accord explicite du bénéficiaire, enregistrer les séances.

Celles-ci ne seront consultables que par le coach et un superviseur agréé, soumis aux mêmes engagements de déontologie et de confidentialité.

Dans le cadre du renouvellement de ses certifications et de celles du coach, Nakoya peut être amené, sans limitation de durée, et sur demande explicite des fédérations concernées, à communiquer les informations du bénéficiaire suivantes :

- NOM et Prénom.
- eMail.
- Téléphone.
- Date et durée des séances.

Nakoya pourra, avec l'accord du client, conserver les données citées ci-dessus afin de communiquer des informations, articles, newsletters, événements ou promotions à finalité commerciale.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Liberté du 6 Janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation du traitement et à la portabilité sur les données nominatives qui le concernent. Les demandes doivent être exprimées à l'adresse contact@nakoya.fr.

17 Code de déontologie

Le coach est tenu au secret professionnel et au respect de la déontologie dont les points importants sont :

- Respect de la confidentialité.
- Respect du bénéficiaire, de sa personne, de ses choix, de ses opinions et de sa réalité.
- Respect de la finalité du coaching : Développer l'autonomie du bénéficiaire afin qu'il puisse assumer pleinement ses choix et les solutions trouvées à l'aide de la présence du coach.

Le coach est régulièrement supervisé dans sa pratique.

Le coach se réserve le droit de refuser ou de mettre fin à un accompagnement. Dans ce cas, il propose au bénéficiaire un pair ou un professionnel adapté à sa situation et informe le commanditaire de sa décision, sans obligation de justification de cette dernière.

Le bénéficiaire est néanmoins informé que dans certaines conditions graves, en cas de danger imminent, ou si le bénéficiaire représente un danger pour lui-même ou pour les autres, le coach peut sortir du cadre strict de la confidentialité et entreprendre une action appropriée.

18 Divers

Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non-écrite mais n'entraînerait la nullité, ni des présentes CGV, ni de l'accompagnement souscrit.

Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV, ou d'acquiescer à son inexécution, de manière temporaire ou permanente, ne peut être interprété comme valant renonciation à son application.

Le client renonce au bénéfice des articles 1221, 1222 et 1223 du Code Civil.

Le client ne pourra intenter aucune action, quelle qu'en soit la nature ou le fondement, plus d'un an après la survenance de son fait générateur.